



TAXI – Pratique

Carte Professionnelle de Conducteur de TAXI

FORMATION AU TRONC COMMUN VTC / TAXI + spécificités TAXI
Domaine de formation : Transport de personnes

Public visé :

Toute personne souhaitant obtenir sa carte professionnelle de chauffeur TAXI.

Prérequis :

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans si conduite accompagnée)
- Passer une visite d'aptitude médicale avec un médecin agréé par la préfecture du département
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Avoir réussi l'examen Théorique TAXI
- Aucun niveau d'études requis

A noter que la préfecture vérifiera également que vous n'avez pas fait l'objet d'une des condamnations suivantes figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire :

- # Réduction de la moitié des points du permis de conduire (perte de 6 points d'un coup)
- # Conduite sans permis
- # Condamnation à au moins 6 mois de prison (dans l'idéal avoir un casier B2 vierge)



Modalités de contrôle préalable :

Entretien téléphonique ou physique avec la responsable pédagogique.

Moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : exposés, supports de cours, exercices pratique d'application, études de cas ou présentation de cas réels, consignes d'exercices, modèle de documents.

Méthodes :

- Transmissive
- Active

Moyens techniques :

Pour la théorie : Salle équipée de vidéo-projecteur, paper-board, imprimante/copieur, wifi.
Pour la pratique : Véhicule école à double commande.

Moyens d'encadrement :

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont entre 5 et 15 années d'expérience dans leur domaine, sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise de TAXI.



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

3 demi-journées (10 h 30)

ÉPREUVE PRATIQUE

- Savoir accueillir la clientèle
- Maîtriser la conduite en sécurité et respect du code de la route
- Maîtriser la souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
- Maîtriser la prise en charge et dépose des clients et leurs bagages
- Maîtriser la présentation générale et attitudes du candidat
- Maîtriser l'accueil, le comportement durant le parcours et prise de congé
- Maîtriser la vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation
- Maîtriser la délivrance d'informations touristiques et pratiques
- Maîtriser l'élaboration et suivi du parcours

Compétences spécifiques taxi :

- **Se faire héler en circulation par des clients dans le cadre de la maraude et s'arrêter en toute sécurité pour les prendre en charge ;**
- **Le cas échéant (dans la mesure où la réglementation le permet), utilisation des voies réservées à la circulation des véhicules des services réguliers de transports en commun.**
- **Connaître et savoir appliquer la réglementation locale de l'exploitation des taxis.**

Facturation et paiement Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement.

- **Calculer le prix de la course / de la mission ;**
- **Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique.**

Compétences spécifiques taxi :

- **Utiliser des équipements spéciaux (compteur horokilométrique, dispositif lumineux, plaque, horodateur, imprimante) et le terminal de paiement électronique (TPE) et contrôler leur bon fonctionnement ;**
- **Connaître la tarification locale applicable ;**
- **Calculer le coût estimatif d'une course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation ;**
- **Etablir une facture.**

3 h 30 en salle et 7 heures de conduite

(Rotation par groupe de deux élèves dans le véhicule)



ORGANISATION & FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

En groupe de : 20 personnes maximum en salle (théorie) et 2 personnes maximum en voiture (pratique)

Durée totale de la formation : 3 demi-journées (10 h 30)

Horaires : 9h00 – 13h00 / 14h00 – 18h00

Accueil : 15 minutes avant l'heure de début

Mode d'organisation pédagogique : Présentiel

Lieu de formation : En centre de formation UNISERVICE et sur la voie publique

Prix : 350 Euros nets de taxes – hors frais d'examen

Inscription conseiller au minimum un mois avant la date de démarrage (Dans le cas d'une prise en charge OPCO). Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 24 heures (Hors week-end et jours fériés)

Nos locaux respectent toutes les normes actuelles en termes d'hygiène, de sécurité, et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en tant qu'établissement recevant du public.

Dans le cadre d'un handicap et d'un besoin d'aménagement particulier, n'hésitez pas à nous contacter :

Madame CANOVAS Sylvie 07 69 52 62 03 – uniservice.formation@gmail.com

SUIVI ET APPRECIATION DES RESULTATS

Suivi de l'exécution :

Feuilles d'émargement signées des stagiaires et du formateur, par demi-journée.

Attestation d'assiduité signée du stagiaire en fin de session, et remise à l'organisme payeur.

Attestation de fin de formation remise aux stagiaires ayant bien assisté à la totalité de la session.

Appréciation des résultats :

Exercices d'application, questions ouvertes

Stage de conduite en condition d'examen : mise en situation, jeux de rôle...

Questionnaires à chaud et à froid

Evaluation du transfert des connaissances et de satisfaction générale du cours.

Actualisé le 12/04/2022 – MAJ_V1_2022 V1

UNISERVICE FORMATION , 109 Rue Marc Rigal , Bât. A, 34070 MONTPELLIER – 09 72 81 65 22 / 07 69 52 62 03

uniservice.formation@gmail.com

Siret n° : 833 291 958 R.C.S MONTPELLIER